Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assainissement des bâtiments de l'Etat contenant de l'amiante : travaux été 2006

L'Etat de Vaud poursuit son programme d'assainissement de ses bâtiments contenant de l'amiante commencé en 2005 dans des locaux d'enseignement. Pendant les vacances de cet été, les travaux seront entrepris à Yverdon-les-Bains et à Lausanne.

En mai 2005, le Grand Conseil avait voté un crédit de 8,9 millions de francs pour permettre d'assainir les gymnases et les écoles professionnelles. Pendant l'été 2005, le restaurant-réfectoire du gymnase d'Yverdon-les-Bains a été désamianté. Cet été, les travaux suivants seront entrepris :

" Gymnase d'Yverdon-les-Bains: seul le secrétariat sera assaini cet été. Les autres locaux seront désamiantés dans le cadre du chantier de réfection des façades et des toitures pour lesquels une demande de crédit d'ouvrage est en cours. La qualité de l'air a été contrôlée ces derniers jours pour s'assurer que le report des travaux est sans conséquence sur la santé des utilisateurs. Les valeurs mesurées étant toutes inférieures à la limite admise de 700 FAR/m3, les travaux peuvent être planifiés pour les vacances d'été 2007 et 2008.

" Centre professionnel du nord vaudois (CPNV): les travaux de déflocage commenceront en juillet 2006 et dureront une année. Ils sont prévus en trois étapes: le restaurant en été 2006, les 2e et 3e étages d'août à décembre 2006, le 1er et le solde du rez-de-chaussée, de janvier à mai 2007. Les secteurs de travaux seront vidés et hermétiquement séparés du reste de l'école qui restera ouverte. Des mesures et contrôles d'air seront effectués en permanence. Les classes libérées pour les travaux seront déplacées dans le bâtiment des anciennes casernes et dans six nouveaux pavillons, installés sur le site du CPNV.

" Ecole professionnelle commerciale de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne (EPCL): les travaux de désamiantage se feront entièrement pendant les vacances de cet été. Les luminaires et faux plafonds seront remis en place jusqu'à la fin de l'année; cette solution a été préférée à un chantier sur deux étés.

Dernier bâtiment d'enseignement à assainir, le centre d'enseignement professionnel

de Vevey (CEPV) sera désamianté dans le cadre d'autres travaux, pour lesquels le Grand Conseil doit encore voter un crédit.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2006

DINF, Yves Golay, chef de la division projets et travaux, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 17 ou 079 245 51 08